



GUIDE D'INFORMATION SI-DEP

(Système d'information national de dépistage populationnel)

Saisie du nouveau champ obligatoire :
-Fabricant de Tests Antigéniques-

Pour une présentation globale de SI-DEP, retrouvez le guide général disponible dans l'espace documentaire dédié, à l'adresse suivante :
https://frama.link/SI-DEP_PRO

Version V1.2 du 24/06/2021

⇒ Précision de la conduite à tenir pour l'envoi de résultats hors portail
SI-DEP

Destinataires : Professionnels de santé habilités

Sommaire

- 1. Contexte, objectifs et principe général p.3
- 2. Comment choisir le bon Tag ? p.4
- 3. Procédure dans SI-DEP p.5
- 4. Exception des saisies hors portail SI-DEP pour certificat européen p.6
- 5. Points Clés p.7

Rappel : L'ensemble des éléments qui suivent concernent UNIQUEMENT une modification pour la remontée des Tests Antigéniques

1. Contexte, Objectifs et principe général



Dans le cadre de l'**harmonisation des règles sanitaires aux frontières** des pays de l'Union Européenne et de la mise en place du CERTIFICAT COVID NUMERIQUE EU.

Il a été demandé à l'état français d'indiquer dans son système d'information de preuve de test (SI-DEP) le **nom du fabricant de Test antigénique (Tag)**.

24 JUIN 2021

Ajout d'un **encart obligatoire** dans SI-DEP avec liste déroulante portant les noms de fabricants de TAg autorisés par l'UE.

- Liste mise à jour dès qu'un nouveau fabricant sera certifié par l'UE
- La France autorisant une volumétrie plus importante de fabricants que l'UE, les fabricants non autorisés par l'UE seront désignés par un choix « **autre** » **non utilisable en dehors du territoire national**

2. Comment choisir le bon TAg ?

Demander
au patient
le motif de
son TAg



VOYAGE



Je dois utiliser un TAg dont le **fabricant est autorisé par l'UE** (donc qui figure dans la **liste déroulante**) lorsque je suis contrôlé à l'étranger (aéroport, lieux de culture, ...)

AUTRES
RAISONS

- Cas contact
- Pass sanitaire
- ...



Je peux utiliser un TAg non présent dans la liste de l'UE mais **autorisé en France** pour tous les contrôles sur le territoire national (même à l'aéroport pour un départ à l'étranger)

3. Procédure dans SI-DEP



Saisie du dossier dans
SI-DEP selon la
procédure habituelle
(cf guide)

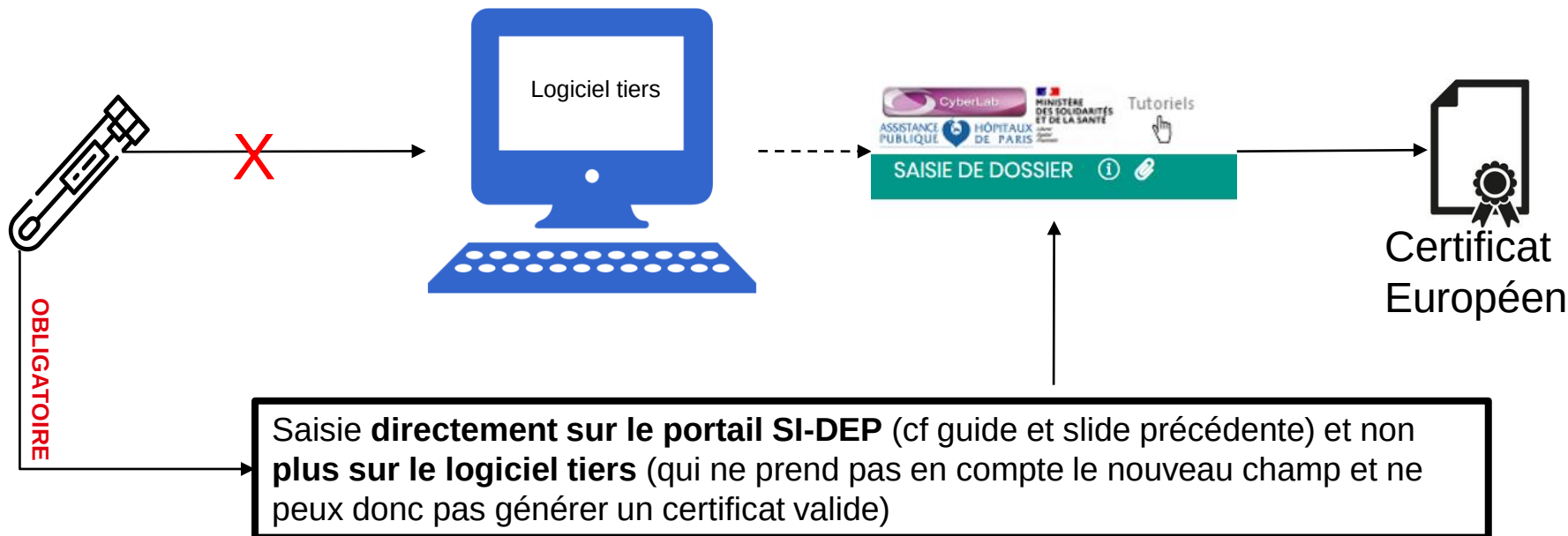
OBLIGATOIRE

Ouvrir la liste
déroulante

(Choisir « Autre » si
le test utilisé ne fait
pas partie de la liste)

Il est possible d'utiliser la saisie prédictive (en tapant partiellement le nom) pour accélérer la recherche dans la liste

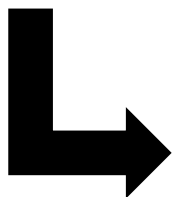
4. Exception des saisies hors portail SI-DEP pour certificat européen



Pour une présentation globale de SI-DEP, retrouvez le guide général disponible dans l'espace documentaire dédié, à l'adresse suivante :
https://frama.link/SI-DEP_PRO

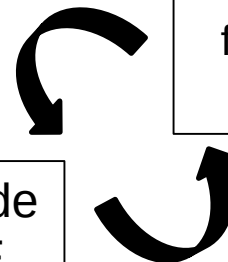
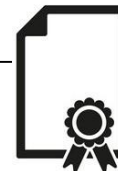
POINTS - CLES

Date d'application : 24 Juin 2021

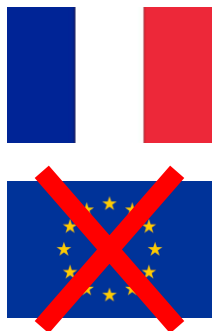


Liste des fabricants de
TAg certifiés par l'UE

Liste mise à jour dès
qu'un nouveau
fabricant de TAg est
certifié



Les fabricants de TAg non certifiés par l'UE (mais
autorisés en France) **peuvent encore être utilisés**
mais **uniquement sur le territoire national.**



Pour une présentation globale de SI-DEP, retrouvez le guide général disponible dans l'espace documentaire dédié, à l'adresse suivante :
https://frama.link/SI-DEP_PRO